



TITRE PROFESSIONNEL

Assistant Manager d'Unité Marchande

Certificateur : Ministère du plein emploi et de l'insertion
CODE RNCP 42852



LIEU DE FORMATION

Villeneuve d'Ascq



DURÉE & RYTHME

12 mois en alternance

- 440H de formation au CFA : 16H par semaine
- 19H par semaine en entreprise

Jours de cours : lundi et mercredi



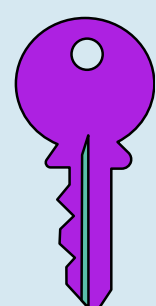
TARIFS

Le coût de la formation est de 6733€
À ce jour, le coût de formation est intégralement pris en charge par les organismes financeurs (ex:OPCO-EP ...) dans le cadre de la formation en alternance.



PRÉREQUIS

- Être titulaire du baccalauréat en France ou d'un DAEU ou d'un diplôme équivalent étranger reconnu par une attestation de comparabilité Enic-Naric
- Dossier de candidature validé par la commission pédagogique de l'ARCPP



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Dépôt du dossier de candidature complet à l'accueil ou par courrier à l'ARCPP de Villeneuve d'Ascq. Si la candidature est acceptée par la commission pédagogique, le demandeur recevra un dossier d'inscription à nous retourner après avoir trouvé un employeur.
- Le Titre Professionnel peut aussi vous être proposé après une candidature au DEUST Préparateur en Pharmacie. Si la commission pédagogique émet des réserves sur votre dossier, il pourra vous être conseillé de suivre le Titre d'Assistant Manager d'Unité Marchande afin de mieux vous préparer à intégrer le DEUST.



**NOUVEAUTÉ
2026
À L'ARCPP**



Le programme et compétences visées :

Le programme est réparti sur 440h de formation et décomposé en 2 blocs de compétences :

- **RNCP35233BC01 – Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal**
- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
- Réaliser le merchandising
- Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client
- Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'unité marchande et proposer des ajustements à sa hiérarchie
- **RNCP35233BC02 – Animer l'équipe d'une unité marchande**
- Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien
- Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe
- Coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire



Les objectifs pédagogiques

Dans le respect de la stratégie commerciale de l'entreprise, afin de contribuer à la satisfaction et à la fidélisation du client, l'assistant manager d'unité marchande participe à l'attractivité de l'unité marchande, à la gestion des approvisionnements et au développement des ventes. Il anime l'équipe au quotidien, la mobilise pour atteindre les objectifs de vente.

Cette formation est une année de transition qui peut permettre à l'étudiant, en fonction de ses résultats, de se préparer efficacement pour le DEUST PTP et à améliorer sa prochaine candidature pour la formation DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie l'année suivante.

Un fois diplômé, l'assistant manager participe à l'attractivité de la pharmacie, à la gestion des approvisionnements, au développement des ventes et à l'animation de l'équipe officinale en complément du pharmacien titulaire.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Notre formation repose sur une pédagogie active alternant cours théoriques, travaux pratiques, mises en situation professionnelle et études de cas afin de favoriser l'acquisition des compétences et l'autonomie des apprenants.
- Les salles de formation sont équipées de vidéoprojecteurs et d'un accès internet. Les apprenants disposent d'un ordinateur ou d'une tablette leur permettant de suivre les supports pédagogiques, réaliser des travaux et accéder aux ressources en ligne.
- Des équipements professionnels sont mis à disposition pour les travaux pratiques et les mises en situation.
- Les apprenants sont accompagnés tout au long de la formation par une équipe pédagogique composée de formateurs professionnels. Un suivi individualisé est mis en place afin de sécuriser le parcours de formation et la réussite à l'examen

Modalités d'évaluation de la formation

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury via :

- Une mise en situation professionnelle
- Un entretien technique
- Un questionnaire à partir de production(s) : En amont de la session titre, le candidat élabore un diaporama relatif à la compétence « Réaliser le merchandising ». Le diaporama porte sur la mise en place et l'analyse d'une implantation de produits ou d'une opération commerciale.
- Un entretien final : entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).



Diplôme acquis

Titre professionnel – Assistant Manager d'Unité Marchande

Certificateur : Ministère du plein emploi et de l'insertion

Code RNCP41852

Validation de la formation

La validation de l'ensemble des blocs de compétences est indispensable et obligatoire pour l'obtention du titre d'Assistant Manager d'Unité Marchande

Scannez ce QR code pour accéder au catalogue de nos formations



Accessibilité aux personnes handicapées

- Vous êtes en situation de handicap ? Nos services sont à vos côtés pour adapter vos conditions de formation
- Pour toute question concernant l'aménagement, les besoins en matériel spécifique ou l'accompagnement, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap au 03.20.59.17.17

Contacts

 03 20 59 17 17  www.arcpp.org
 03 20 05 98 64  contact@arcpp.org

Siège de l'ARCPP : 49, Av. du Pont de Bois
59650 Villeneuve d'Ascq